

**La Corporation de l'École des  
hautes études commerciales de Montréal**

**États financiers  
au 30 avril 2015**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Bilan	4
Produits et charges	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 32



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil d'administration de  
La Corporation de l'École des hautes études  
commerciales de Montréal

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691  
Télécopieur : 514 878-2127  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal, qui comprennent le bilan au 30 avril 2015 et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également

l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal au 30 avril 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Montréal  
Le 3 septembre 2015

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Bilan

au 30 avril 2015

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2015-04-30	2014-04-30	2015-04-30	2014-04-30	2015-04-30	2014-04-30	2015-04-30	2014-04-30	2015-04-30	2014-04-30
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>										
Court terme										
Encaisse	1 177 019						55 338	70 964	1 232 357	70 964
Subventions à recevoir (note 6)	14 033 621	13 470 197			1 745 788	1 710 253			15 779 409	15 180 450
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 7)	6 035 681	4 972 962	676 223	736 774	460		420 527	356 025	7 132 891	6 065 761
Frais payés d'avance	1 609 489	1 760 166							1 609 489	1 760 166
Avances interfonds, sans intérêt ni modalités	6 269 191	2 487 080	35 072 607	31 755 898	(13 936 097)	(10 816 711)	(27 405 701)	(23 426 267)		
	<u>29 125 001</u>	<u>22 690 405</u>	<u>35 748 830</u>	<u>32 492 672</u>	<u>(12 189 849)</u>	<u>(9 106 458)</u>	<u>(26 929 836)</u>	<u>(22 999 278)</u>	<u>25 754 146</u>	<u>23 077 341</u>
Long terme										
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 7)		2 486 966								2 486 966
Prêt à recevoir, 4 %, échéant en janvier 2016		53 386								53 386
Placements (note 8)	188 303	164 082	218 846	194 951			60 701 779	56 841 816	61 108 928	57 200 849
Immobilisations corporelles (note 9)					136 453 497	137 128 262			136 453 497	137 128 262
Actifs incorporels (note 10)					564 087	1 022 864			564 087	1 022 864
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 11)	23 518 100	20 072 800							23 518 100	20 072 800
	<u>23 706 403</u>	<u>22 777 234</u>	<u>218 846</u>	<u>194 951</u>	<u>137 017 584</u>	<u>138 151 126</u>	<u>60 701 779</u>	<u>56 841 816</u>	<u>221 644 612</u>	<u>217 965 127</u>
	<u>52 831 404</u>	<u>45 467 639</u>	<u>35 967 676</u>	<u>32 687 623</u>	<u>124 827 735</u>	<u>129 044 668</u>	<u>33 771 943</u>	<u>33 842 538</u>	<u>247 398 758</u>	<u>241 042 468</u>
<b>PASSIF</b>										
Court terme										
Découvert bancaire		1 103 694								1 103 694
Emprunts bancaires (note 12)	6 800 000	3 018 000							6 800 000	3 018 000
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	23 520 273	24 223 952			709 896	763 706	92 383	55 295	24 322 552	25 042 953
Produits reportés (note 14)	4 264 242	3 864 287							4 264 242	3 864 287
Dû à la Fondation HEC Montréal et à des sociétés apparentées, sans intérêt	7 890	9 232		86 773				246 808	7 890	342 813
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an					7 447 405	10 332 344			7 447 405	10 332 344
Apports reportés (note 15)			17 075 279	16 312 890					17 075 279	16 312 890
	<u>34 592 405</u>	<u>32 219 165</u>	<u>17 075 279</u>	<u>16 399 663</u>	<u>8 157 301</u>	<u>11 096 050</u>	<u>92 383</u>	<u>302 103</u>	<u>59 917 368</u>	<u>60 016 981</u>
Long terme										
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	1 019 131								1 019 131	
Dette à long terme (note 16)					61 063 147	63 629 553			61 063 147	63 629 553
Apports reportés (note 17)			18 892 397	16 287 960	23 838 983	18 828 610			42 731 380	35 116 570
	<u>35 611 536</u>	<u>32 219 165</u>	<u>35 967 676</u>	<u>32 687 623</u>	<u>93 059 431</u>	<u>93 554 213</u>	<u>92 383</u>	<u>302 103</u>	<u>164 731 026</u>	<u>158 763 104</u>
<b>SOLDES DE FONDS</b>										
Non affecté	640 680	2 357 922							640 680	2 357 922
Affectations d'origine interne (note 18)	16 579 188	10 890 552			5 488 000	5 488 000	4 891 367	4 870 639	26 958 555	21 249 191
Affectations d'origine externe							28 788 193	28 669 796	28 788 193	28 669 796
Investi en immobilisations					26 280 304	30 002 455			26 280 304	30 002 455
	<u>17 219 868</u>	<u>13 248 474</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>31 768 304</u>	<u>35 490 455</u>	<u>33 679 560</u>	<u>33 540 435</u>	<u>82 667 732</u>	<u>82 279 364</u>
	<u>52 831 404</u>	<u>45 467 639</u>	<u>35 967 676</u>	<u>32 687 623</u>	<u>124 827 735</u>	<u>129 044 668</u>	<u>33 771 943</u>	<u>33 842 538</u>	<u>247 398 758</u>	<u>241 042 468</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
Administrateur

  
Administrateur



## La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Produits et charges

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2015-04-30	2014-04-30	2015-04-30	2014-04-30	2015-04-30	2014-04-30	2015-04-30	2014-04-30
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>								
Subventions								
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)	78 060 219	81 292 158	918 030	1 052 289	4 986 454	2 950 564	83 964 703	85 295 011
Autres ministères provinciaux			1 575 813	1 707 388			1 575 813	1 707 388
Fédérales	845 989	856 219	3 000 510	3 157 185	653 161	707 805	4 499 660	4 721 209
Autres – non gouvernementales	13 000	136 650	232 866	445 840			245 866	582 490
Droits de scolarité	30 201 872	29 808 725					30 201 872	29 808 725
Cotisations des étudiants	3 196 065	3 155 473					3 196 065	3 155 473
Apports de particuliers et de corporations	35 971	153 138	1 239 720	1 460 840			1 275 691	1 613 978
Produits nets de placements (note 4)	1 080 378	1 640 032	1 574 769	796 207	25 771	25 771	2 680 918	2 462 010
Projets universitaires		30 000	310 699	908 946			310 699	938 946
Frais indirects de recherche	120 162	172 774	(127 332)	(188 162)			(7 170)	(15 388)
Services à la collectivité	9 508 527	8 831 884	2 058 145	1 832 980			11 566 672	10 664 864
Entreprises auxiliaires	2 951 196	2 983 395					2 951 196	2 983 395
Services rendus à l'extérieur								
Enseignement et recherche	1 111 989	958 245	1 739 746	1 947 685			2 851 735	2 905 930
Recherche (droits de scolarité)								
Autres	1 009 344	726 941	286 912	355 221			1 296 256	1 082 162
Contributions de la Fondation HEC Montréal et d'autres sociétés contrôlées								
	2 881 435	3 818 377	1 866 691	1 419 719			4 748 126	5 238 096
	<u>131 016 147</u>	<u>134 564 011</u>	<u>14 676 569</u>	<u>14 896 138</u>	<u>5 665 386</u>	<u>3 684 140</u>	<u>151 358 102</u>	<u>153 144 289</u>
<b>Charges</b>								
Enseignement et recherche	74 749 304	74 714 530	8 458 027	9 025 006			83 207 331	83 739 536
Soutien à l'enseignement et à la recherche	14 165 519	13 396 602	4 040	5 834			14 169 559	13 402 436
Soutien institutionnel	24 533 845	24 745 258	409 939	270 365			24 943 784	25 015 623
Services aux étudiants	4 255 971	3 966 851	3 801 876	3 750 471			8 057 847	7 717 322
Services à la collectivité	9 552 720	8 627 555	1 947 024	1 769 189			11 499 744	10 396 744
Entreprises auxiliaires	1 138 868	1 144 572					1 138 868	1 144 572
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(331 900)	(564 400)					(331 900)	(564 400)
Intérêts et frais financiers (note 16)	26 554	25 307			2 240 693	2 462 276	2 267 247	2 487 583
Perte (gain) sur la cession et la radiation d'immobilisations					22 444	(7 369)	22 444	(7 369)
Biens sous le seuil de capitalisation					76 350	52 589	76 350	52 589
Amortissement des immobilisations corporelles					8 863 036	8 886 357	8 863 036	8 886 357
Amortissement des actifs incorporels					512 221	525 763	512 221	525 763
	<u>128 090 881</u>	<u>126 056 275</u>	<u>14 620 906</u>	<u>14 820 865</u>	<u>11 714 744</u>	<u>11 919 616</u>	<u>154 426 531</u>	<u>152 796 756</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>2 925 266</u>	<u>8 507 736</u>	<u>55 663</u>	<u>75 273</u>	<u>(6 049 358)</u>	<u>(8 235 476)</u>	<u>(3 068 429)</u>	<u>347 533</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2015-04-30	2014-04-30	2015-04-30	2014-04-30	2015-04-30	2014-04-30	2015-04-30	2014-04-30	2015-04-30	2014-04-30
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde de fonds au début										
Solde déjà établi	11 018 374	14 642 411			35 490 455	37 128 527	33 540 435	33 076 137	80 049 264	84 847 075
Modification comptable (note 2)	2 230 100	(5 867 800)							2 230 100	(5 867 800)
Solde de fonds redressé	13 248 474	8 774 611	–	–	35 490 455	37 128 527	33 540 435	33 076 137	82 279 364	78 979 275
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	2 925 266	8 507 736	55 663	75 273	(6 049 358)	(8 235 476)			(3 068 429)	347 533
Apports reçus à titre de dotations							118 397	451 856	118 397	451 856
Virements interfonds (note 5)	(2 067 272)	(6 534 573)	(55 663)	(75 273)	2 102 207	6 597 404	20 728	12 442		
Réévaluations et autres éléments	3 113 400	2 500 700							3 113 400	2 500 700
Apport d'œuvre d'art					225 000				225 000	
Solde de fonds à la fin	17 219 868	13 248 474	–	–	31 768 304	35 490 455	33 679 560	33 540 435	82 667 732	82 279 364

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2015

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(3 068 429)	347 533
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des placements	(2 030 092)	(5 954 395)
Perte (gain) sur la cession et la radiation d'immobilisations	22 444	(7 369)
Apports sous forme de placements en actions	(50 610)	(74 421)
Revenus sur fonds communs de placement sous forme de distributions réinvesties	(3 374 027)	(2 223 920)
Amortissement des immobilisations corporelles	8 863 036	8 886 357
Amortissement des actifs incorporels	512 221	525 763
Amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(934 207)	(932 379)
Variation nette des avantages sociaux futurs	(331 900)	(564 400)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	3 814 634	(8 754 973)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>3 423 070</u>	<u>(8 752 204)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements	(476 026)	(1 470 292)
Cessions de placements	2 046 571	5 251 499
Prêt à recevoir	53 386	77 460
Immobilisations corporelles	(6 768 339)	(7 831 000)
Actifs incorporels	(72 284)	(105 100)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(5 216 692)</u>	<u>(4 077 433)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts bancaires	3 782 000	3 018 000
Emprunts à long terme	5 063 000	1 275 000
Remboursements d'emprunts	(10 514 345)	(14 116 756)
Subventions à recevoir à titre d'immobilisations corporelles et actifs incorporels		4 844 374
Dû à la Fondation HEC Montréal et à des sociétés apparentées	(334 923)	(4 544 873)
Apports reçus à titre de dotation	118 397	451 856
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	5 944 580	5 020 276
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>4 058 709</u>	<u>(4 052 123)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>2 265 087</b>	<b>(16 881 760)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>(1 032 730)</u>	<u>15 849 030</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>1 232 357</u>	<u>(1 032 730)</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	1 232 357	70 964
Découvert bancaire		(1 103 694)
	<u>1 232 357</u>	<u>(1 032 730)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

---

### 1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (ci-après l'« École »), constituée en vertu de la Loi sur La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal, évolue dans le domaine de l'enseignement supérieur.

L'École est un organisme sans but lucratif enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu et elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

### 2 - MODIFICATION COMPTABLE

Au 1<sup>er</sup> mai 2014, l'École a appliqué le chapitre 3463, « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* pour la comptabilisation des charges d'avantages sociaux futurs. Conformément aux dispositions transitoires, cette nouvelle norme, applicable aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014, a été appliquée rétrospectivement. Antérieurement, l'École appliquait le chapitre 3461, « Avantages sociaux futurs », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ainsi, elle évaluait auparavant les obligations au titre des prestations constituées selon une évaluation établie aux fins de la comptabilisation conformément aux directives du chapitre 3461 et comptabilisait aux résultats les gains et pertes actuariels et le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes de retraite et au régime d'assurance post-retraite selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes de retraite et le régime d'assurance post-retraite. La nouvelle norme élimine la possibilité de reporter la comptabilisation des gains et pertes actuariels ainsi que celle du coût des services passés aux exercices futurs en exigeant leur comptabilisation immédiate à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct.

Cette modification comptable a entraîné une augmentation de l'actif au titre des avantages sociaux futurs et une augmentation des soldes de fonds de 2 230 100 \$ au 30 avril 2014 (une diminution de l'actif au titre des avantages sociaux futurs et une diminution des soldes de fonds de 5 867 800 \$ au 1<sup>er</sup> mai 2013), une diminution de la dépense de charges sociales et une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice terminé le 30 avril 2014 de 5 597 200 \$ ainsi que la présentation des réévaluations et autres éléments à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct, pour une somme de 2 500 700 \$. Le montant de l'ajustement relatif aux exercices antérieurs aux exercices présentés de 5 867 800 \$ a été présenté en augmentation du solde d'ouverture du solde de fonds de l'exercice terminé le 30 avril 2013.

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers de l'École sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



**La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal**  
**Notes complémentaires**  
au 30 avril 2015

---

### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'École doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'École pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Principes de consolidation**

L'École a fait le choix de ne pas consolider dans ses états financiers ceux des organismes sans but lucratif contrôlés. Les informations financières nécessaires sont divulguées à la note 19.

Les participations dans les sociétés à but lucratif contrôlées et sous influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

#### **Comptabilité par fonds**

Le fonds de fonctionnement est utilisé pour toutes les activités courantes de l'École. Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à la prestation de services, à l'administration ainsi qu'à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées par l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels, ainsi qu'à leur financement.

Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donateurs dont le capital est maintenu intact ou affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des produits et charges et présentés dans la fonction d'administration du soutien institutionnel au cours de l'exercice où ils sont engagés.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements négociés sur des marchés actifs, soit les parts de fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations pour lesquels l'École a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'École détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'École détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice financier, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et charges à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des produits et charges au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés à leur coût. Lorsque l'École reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

#### Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Améliorations des terrains et des aires de stationnement	20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel et équipements	
Équipements informatiques	3 ans
Équipements de communication multimédia	5 ans
Mobilier et équipements de bureau	5 ans
Autres équipements	5 ans
Équipements spécialisés	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Actifs incorporels	
Logiciels	3 ans
Autre actif <sup>(a)</sup>	17 ans



# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- (a) L'autre actif incorporel est composé d'un droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc., lequel est amorti en fonction des directives émises par le MEESR selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en 2020.

#### *Réduction de valeur*

Lorsque l'École constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges.

#### **Œuvres d'art et collections**

Les œuvres d'art et les collections reçues par don ou legs sont inscrites au fonds des immobilisations au coût ou à la juste valeur à la date de l'apport si elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et ne sont pas amorties.

#### **Conversion des devises**

L'École utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au cours historique. Les gains ou les pertes de change afférents sont comptabilisés à l'état des produits et charges au poste « Soutien institutionnel ». Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans les variations de la juste valeur présentées dans les produits nets de placements.



# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Régimes de retraite et d'assurance post-retraite

L'École constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite et d'assurance post-retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'École comptabilise au bilan ses obligations découlant des régimes de retraite et d'assurance post-retraite, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'École détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur les plus récentes évaluations actuarielles établies aux fins de la capitalisation, lesquelles correspondent à la date de fin d'exercice de l'École. Le coût total des régimes de retraite et d'assurance post-retraite comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé à l'état des produits et charges sous le poste « Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs ». Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des produits et charges au cours d'un exercice ultérieur.

#### Constatation des produits

##### *Apports*

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis ou les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, ainsi que les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

##### *Autres sources de produits*

Pour les autres sources de produits, ils sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En fonction des spécificités des autres sources de produits, les principes suivants sont suivis :

#### *Droits de scolarité et cotisations des étudiants*

Les droits de scolarité et les cotisations des étudiants sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice dans l'exercice où ces droits de scolarité et ces cotisations sont payés. Chaque année, les sommes reçues de ces droits et cotisations couvrent une certaine portion des sessions scolaires de l'exercice suivant. Ainsi, les sommes perçues pour l'exercice subséquent à la date des états financiers sont présentées comme produits reportés.

#### *Projets universitaires, services à la collectivité, entreprises auxiliaires et services rendus à l'extérieur*

Les produits de projets universitaires, services à la collectivité, entreprises auxiliaires et services rendus à l'extérieur sont constitués de la vente de divers biens et de la fourniture de services par l'École. Les ventes de produits sont constatées uniquement lorsque le client a accepté les biens ou les services puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés.

#### *Frais indirects de recherche*

Les frais indirects de contrats de recherche représentent la contribution, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, de la tierce partie aux programmes *ad hoc*, des frais indirects de la recherche pour les activités de recherche qu'ils financent. La portion des montants perçus relativement aux exercices subséquents est présentée comme produits reportés.

#### *Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits de dividendes, les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les produits de dividendes sur les placements en actions cotées sont constatés à compter de la date ex-dividendes et les produits de dividendes sur les placements en actions d'une société fermée sont constatés à la date de déclaration qui correspond à la date où la société obtient le droit de recevoir les dividendes.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'École a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts ainsi que la participation au produit net des fonds communs de placement.



# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des produits et charges au poste « Produits nets de placements » du fonds de fonctionnement.

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

#### Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'École peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'École aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### 4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Variation de la juste valeur		
Tirée de ressources détenues à titre de dotation	346 581	1 096 554
Non affectée	<u>14 706</u>	<u>52 685</u>
	<u>361 287</u>	<u>1 149 239</u>
Produits nets des fonds communs de placement		
Tirés de ressources détenues à titre de dotation	<u>690 649</u>	<u>446 373</u>
Intérêts et dividendes		
Tirés de ressources détenues à titre de dotation	15 261	12 389
Non affectés	<u>13 181</u>	<u>32 031</u>
	<u>28 442</u>	<u>44 420</u>
	<u>1 080 378</u>	<u>1 640 032</u>



# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS (suite)

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Tirés de ressources détenues à titre de dotation et affectés à la recherche		
Variation de la juste valeur	1 668 805	4 805 156
Produits nets des fonds communs de placement	<u>2 797 909</u>	<u>1 742 324</u>
	<u>4 466 714</u>	6 547 480
Produits reportés	<u>(2 876 741)</u>	<u>(5 755 975)</u>
Autres produits	<u>(15 204)</u>	<u>4 702</u>
	<u><u>1 574 769</u></u>	<u><u>796 207</u></u>
Fonds des immobilisations		
Produits nets des fonds communs de placement	<u><u>25 771</u></u>	<u><u>25 771</u></u>

Les produits nets tirés de ressources détenues à titre de dotation se détaillent comme suit :

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	<u>1 052 491</u>	1 555 316
Sommes comptabilisées à titre d'apports reportés	<u>4 466 714</u>	<u>6 547 480</u>
	<u><u>5 519 205</u></u>	<u><u>8 102 796</u></u>

### 5 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non grevées d'affectations de 2 046 544 \$ (6 522 131 \$ au 30 avril 2014) et de 55 663 \$ (75 273 \$ au 30 avril 2014) ont été transférées respectivement du fonds de fonctionnement et du fonds avec restrictions au fonds des immobilisations. Ces transferts se détaillent comme suit : 2 022 326 \$ (2 517 671 \$ au 30 avril 2014) afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, aucun montant (4 000 000 \$ au 30 avril 2014) pour des projets futurs en immobilisations et 79 881 \$ (79 733 \$ au 30 avril 2014) pour le financement de la garderie.

Des ressources non grevées d'affectations de 20 728 \$ (12 442 \$ au 30 avril 2014) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds de dotation pour augmenter le capital permanent de ce fonds.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 6 - SUBVENTIONS À RECEVOIR DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 30 avril 2015 ou à la disponibilité d'un surplus cumulé suffisant pour combler le montant du déficit annuel selon les règles du MEESR	6 825 500	6 897 800
Subvention pour réinvestissement prévu par le MEESR	1 315 200	1 303 500
Subvention de contrepartie, dans le cadre du placement universitaire, à la suite des résultats des campagnes de financement	2 332 158	2 320 000
Subvention pour les bourses d'enseignement en génie et en administration	1 022 500	
Subvention pour les besoins en locaux	853 100	
Ajustement relativement au recomptage de la clientèle universitaire	2 251 300	634 900
Autres ajustements	(566 137)	2 313 997
	<u>14 033 621</u>	<u>13 470 197</u>

### 7 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Court terme		
Droits de scolarité <sup>(a)</sup>	421 175	580 548
Sommes à recevoir d'autres universités	1 398 738	1 206 681
MEESR – clientèle (note 13)	148 562	
Taxes à la consommation	209 284	205 844
Organismes sans but lucratif contrôlés	2 098 516	1 127 550
Organisme sans but lucratif apparenté	77 730	
Organismes auxiliaires	506 719	280 013
Régime de retraite HEC Montréal	204 671	361 072
Autres frais	970 286	1 211 254
	<u>6 035 681</u>	<u>4 972 962</u>
Long terme		
MEESR – clientèle (note 13)		2 486 966
	<u>6 035 681</u>	<u>7 459 928</u>
Fonds avec restrictions		
Subventions et contrats de recherche	<u>676 223</u>	<u>736 774</u>
Fonds des immobilisations		
Intérêts	<u>460</u>	<u>-</u>

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 7 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de dotation		
Prêts aux étudiants <sup>(b)</sup>	392 029	332 735
Intérêts et dividendes	<u>28 498</u>	<u>23 290</u>
	<u><u>420 527</u></u>	<u><u>356 025</u></u>

(a) Au 30 avril 2015, la valeur comptable brute des droits de scolarité à recevoir dépréciée totalise 835 576 \$ (830 504 \$ au 30 avril 2014). Ces droits de scolarité à recevoir sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation totale de 698 003 \$ (694 108 \$ au 30 avril 2014).

(b) Au 30 avril 2015, la valeur comptable brute des prêts aux étudiants à recevoir dépréciée totalise 40 404 \$ (51 933 \$ au 30 avril 2014). Ces prêts aux étudiants à recevoir sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation totale de 38 657 \$ (46 054 \$ au 30 avril 2014).

### 8 - PLACEMENTS

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Fonds de placement étudiants HEC	67 107	61 257
Actions canadiennes	121 195	102 824
Participation dans Valorisation Gestion, société en commandite, à la valeur de consolidation	<u>1</u>	<u>1</u>
	<u><u>188 303</u></u>	<u><u>164 082</u></u>
Fonds avec restrictions		
Valeur de rachat de contrats d'assurance vie	<u><u>218 846</u></u>	<u><u>194 951</u></u>
Fonds de dotation		
Fonds communs de placement du marché monétaire canadien	77 680	162 329
Fonds communs de placement du marché monétaire étranger	478 907	419 426
Actions canadiennes	1 256 080	1 175 919
Actions étrangères	2 573 436	2 341 820
Obligations canadiennes	623 518	425 696
Obligations étrangères	214 206	214 195
Fonds de placement étudiants HEC	67 107	61 257
Fonds de placement Fonds HEC Montréal <sup>(a)</sup>	<u>55 410 845</u>	<u>52 041 174</u>
	<u><u>60 701 779</u></u>	<u><u>56 841 816</u></u>



# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 8 - PLACEMENTS (suite)

(a) Les placements du Fonds HEC Montréal sont détenus par un fiduciaire sous la gestion de gestionnaires de portefeuille externe. Les gestionnaires détiennent des placements dans un fonds regroupant les participations de la Corporation de l'École des hautes études commerciales, de la Fondation HEC Montréal et du Programme surcomplémentaire de retraite. La quote-part de l'École dans ce fonds regroupé est de 46,60 % (47,48 % en 2014).

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Placements du Fonds HEC Montréal		
Trésorerie	1 825 911	1 368 236
Marché monétaire court terme	2 985 632	1 005 017
Obligations	10 948 981	16 385 100
Fonds d'obligations		
Titres adossés à des créances	303 262	224 644
Actions canadiennes	13 299 366	11 096 546
Actions étrangères	32 476 072	29 506 033
Fonds communs de placement		
Actions canadiennes	5 905 397	10 635 769
Actions étrangères	14 400 684	20 967 520
Hypothèques	11 054 279	9 709 084
Autres placements canadiens	15 448 423	8 719 912
Autres placements étrangers	10 271 712	
	<u>118 919 719</u>	<u>109 617 861</u>

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015-04-30			2014-04-30
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains				
Terrains	10 365 456		10 365 456	10 365 456
Améliorations des terrains et des aires de stationnement	10 142 392	8 923 406	1 218 986	1 726 106
Bâtiments				
Bâtiments acquis ou construits	90 167 198	37 082 349	53 084 849	54 891 854
Améliorations majeures aux bâtiments	83 014 399	25 454 746	57 559 653	58 712 536
Rénovations en cours	6 543 806		6 543 806	2 679 468
Améliorations locatives	774 238	600 934	173 304	244 933
Matériel et équipements				
Équipements informatiques	15 068 800	12 880 772	2 188 028	2 163 141
Équipements de communication multimédia	6 190 529	5 013 548	1 176 981	1 739 424
Mobilier et équipements de bureau	6 092 334	5 217 445	874 889	1 309 679
Autres équipements	3 815 694	3 183 331	632 363	735 431
Équipements spécialisés	244 560	244 560		5 958
Documents de bibliothèque	13 540 239	12 117 788	1 422 451	1 500 420
Manuels pédagogiques	7 792 524	7 266 134	526 390	625 973
Matériel roulant	240 957	182 814	58 143	24 685
Œuvres d'art et collections	628 198		628 198	403 198
	<u>254 621 324</u>	<u>118 167 827</u>	<u>136 453 497</u>	<u>137 128 262</u>

Le coût et l'amortissement cumulé au 30 avril 2014 étaient respectivement de 246 433 053 \$ et de 109 304 791 \$. Des acquisitions totales de l'exercice terminé le 30 avril 2015, 1 198 535 \$ (aucun au 30 avril 2014) sont incluses dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

### 10 - ACTIFS INCORPORELS

	2015-04-30			2014-04-30
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti	Coût non amorti
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	2 176 764	1 880 221	296 543	702 688
Autre actif	894 737	627 193	267 544	320 176
	<u>3 071 501</u>	<u>2 507 414</u>	<u>564 087</u>	<u>1 022 864</u>

Le coût et l'amortissement cumulé au 30 avril 2014 étaient respectivement de 3 018 057 \$ et de 1 995 193 \$.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 11 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

#### Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'École offre des avantages sociaux futurs à toute personne engagée à temps plein et à titre permanent, et à toute autre personne engagée autrement qu'à temps plein et à titre permanent si elle satisfait à certaines conditions prévues par les régimes.

L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2013 et celle du régime d'assurance post-retraite a été effectuée au 31 décembre 2012.

#### Régimes de retraite à prestations déterminées

L'École offre des régimes à prestations déterminées garantissant le paiement de prestations de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations de retraite reliées au service avant le 1<sup>er</sup> janvier 2000 font l'objet chaque année d'une majoration correspondant à l'indice des rentes, tandis que les prestations de retraite reliées au service à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000 font l'objet chaque année d'une majoration correspondant à l'indice des rentes moins 3 % (laquelle ne peut être négative).

La situation de capitalisation des régimes de retraite s'établissent comme suit :

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Régime de retraite (RRHEC)		
Obligations au titre des prestations définies	347 028 100	325 190 500
Juste valeur des actifs des régimes	<u>375 219 600</u>	<u>349 124 000</u>
Situation de capitalisation – excédent et actif au titre des prestations définies (a)	<u>28 191 500</u>	<u>23 933 500</u>
Régime de retraite (PSR)		
Obligations au titre des prestations définies	4 024 100	3 825 600
Juste valeur des actifs des régimes	<u>7 625 300</u>	<u>7 556 800</u>
Situation de capitalisation – excédent et actif au titre des prestations définies (a)	<u>3 601 200</u>	<u>3 731 200</u>

#### Régime d'assurance post-retraite

L'École offre un régime d'assurance post-retraite qui consiste en un régime d'assurance vie non contributif et en un régime d'assurance maladie contributif pour lesquels les cotisations des salariés sont ajustées annuellement.



## La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

### Notes complémentaires

au 30 avril 2015

#### 11 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

La situation de capitalisation du régime d'assurance post-retraite s'établit comme suit :

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	<u>8 274 600</u>	<u>7 591 900</u>
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des prestations définies (a)	<u>8 274 600</u>	<u>7 591 900</u>

(a) Au 30 avril 2015, l'actif au titre des avantages sociaux futurs est de 23 518 100 \$ (20 072 800 \$ au 30 avril 2014).

#### Charges des avantages sociaux futurs

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Régime de retraite (RRHEC)	<u>3 431 800</u>	3 466 200
Régime de retraite (PSR)	<u>(149 500)</u>	(155 200)
Assurance post-retraite	<u>740 400</u>	700 000
	<u>4 022 700</u>	<u>4 011 000</u>

#### 12 - EMPRUNTS BANCAIRES

En vertu d'une entente intervenue en juin 2014, l'École dispose d'une ouverture de crédit, d'un montant maximum autorisé de 30 000 000 \$ (20 000 000 \$ au 30 avril 2014) et portant intérêt au taux de 2,85 % au 30 avril 2015 (3 % au 30 avril 2014). Selon une entente avec le MEESR, le maximum autorisé est déterminé annuellement à partir d'un budget de caisse approuvé par la direction. Au 30 avril 2015, la portion utilisée de l'ouverture de crédit totalisant 6 800 000 \$ a été contractée sous forme de prêts à terme, portant intérêt à un taux de 1,287 % (3 018 000 \$ au 30 avril 2014 sous forme de marge de crédit). Les prêts à terme échoient le 6 mai 2015 et ont été renouvelés par la suite pour un terme de sept jours.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 13 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	8 160 106	8 160 691
Salaires et charges sociales	8 219 016	7 655 593
Vacances et journées de maladie à payer	7 141 151	6 831 277
MEESR – clientèle <sup>(a)</sup>		1 576 391
	<u>23 520 273</u>	<u>24 223 952</u>
Long terme		
MEESR – clientèle <sup>(a)</sup>	<u>1 019 131</u>	
	<u><u>24 539 404</u></u>	<u><u>24 223 952</u></u>

Au 30 avril 2015, les sommes à remettre à l'État totalisent 3 753 830 \$ (3 228 801 \$ au 30 avril 2014).

(a) Les sommes à payer au MEESR correspondent aux montants liés aux ajustements de clientèle. Au 30 avril 2015, la somme réelle attribuable aux subventions pour les variations de clientèle des exercices antérieurs est supérieure au montant versé par le MEESR. À cette fin et, par conséquent, ces sommes à recevoir du MEESR (note 7) sont présentées dans les débiteurs à court terme, alors que pour l'exercice courant, c'est le cas contraire, ces sommes sont présentées dans les créditeurs à long terme.

### 14 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Droits de scolarité	639 500	863 845
Recherche	664 611	752 865
Services à la collectivité et autres	2 960 131	2 247 577
	<u>4 264 242</u>	<u>3 864 287</u>

### 15 - APPORTS REPORTÉS À COURT TERME

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Solde au début	16 312 890	16 247 006
Montants encaissés au cours de l'exercice	13 958 289	13 232 361
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	<u>(13 195 900)</u>	<u>(13 166 477)</u>
Solde à la fin	<u><u>17 075 279</u></u>	<u><u>16 312 890</u></u>

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 16 - DETTE À LONG TERME

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Obligations		
Série 7B, 4 % et 4,4 %, échéant jusqu'en février 2017	2 735 000	2 735 000
Fonds d'amortissement	<u>(1 456 000)</u>	<u>(1 274 000)</u>
	<u>1 279 000</u>	<u>1 461 000</u>
Billets à payer		
5,115 %, remboursable par versements annuels de 523 680 \$, capital seulement, et par un versement final de 3 621 120 \$ en janvier 2023	7 286 880	7 810 560
4,2978 %, remboursable par un versement final de 2 558 400 \$ en octobre 2015	2 558 400	2 940 800
2,428 %, remboursable par versements annuels de 1 310 533 \$, capital seulement, et par un versement final de 13 447 333 \$ en décembre 2018	17 378 933	18 689 467
2,4370 %, remboursable par versements annuels de 2 665 330 \$, capital seulement, et par un versement final de 23 008 017 \$ en décembre 2019	33 669 339	36 334 670
3,056 %, remboursable par versements annuels de 389 462 \$, capital seulement, et par un versement final en mars 2028	5 063 000	
3,017 %		5 450 400
	<u>65 956 552</u>	<u>71 225 897</u>
Prêt de la Fondation HEC Montréal, sans intérêt, ni modalités de remboursement, échéant en octobre 2023	<u>1 275 000</u>	<u>1 275 000</u>
	<u>68 510 552</u>	<u>73 961 897</u>
Tranches échéants à moins d'un an	<u>7 447 405</u>	<u>10 332 344</u>
	<u>61 063 147</u>	<u>63 629 553</u>

#### Obligations et billets à payer

Les obligations et billets à payer sont garantis, capital et intérêts, par les subventions votées annuellement par le gouvernement du Québec. Les remboursements sont effectués à même des versements finaux du gouvernement et à même le fonds d'amortissement constitué pour pourvoir au remboursement.

Les versements à effectuer au fonds d'amortissement pour les deux prochains exercices sont subventionnés par le gouvernement du Québec et s'élèvent à 182 000 \$ annuellement en 2016 et 2017.

Les versements sur les obligations non incluses dans les sommes accumulées dans le fonds d'amortissement, et qui sont subventionnées par le gouvernement du Québec, s'élèvent à 915 000 \$ en 2017.



# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 16 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements à effectuer sur les obligations et billets à payer au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 59 087 381 \$, soit 7 447 405 \$ en 2016, à 5 804 005 \$ en 2017, à 4 889 005 \$ en 2018, à 17 025 805 \$ en 2019 et à 23 921 159 \$ en 2020.

#### Intérêts et frais financiers

Les frais financiers de l'exercice terminé le 30 avril 2015 se ventilent comme suit :

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Frais financiers	<u>26 554</u>	<u>25 307</u>
Fonds des immobilisations		
Intérêts sur les emprunts bancaires	234 685	117 663
Intérêts sur la dette à long terme	<u>2 006 008</u>	<u>2 344 613</u>
	<u>2 240 693</u>	<u>2 462 276</u>
<b>17 - APPORTS REPORTÉS À LONG TERME</b>		
	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Dotation		
Solde au début	15 669 861	10 747 983
Produits de placements	3 053 090	2 127 618
Gains non matérialisés sur placements	1 352 452	4 523 921
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(1 480 669)</u>	<u>(1 729 661)</u>
Solde à la fin	<u>18 594 734</u>	<u>15 669 861</u>
Valeur de rachat de contrats d'assurance vie		
Solde au début	194 951	
Variation de la juste valeur	<u>23 895</u>	194 951
Solde à la fin	<u>218 846</u>	<u>194 951</u>
Apports reportés		
Solde au début	423 148	
Variation de l'année	<u>(344 331)</u>	423 148
Solde à la fin	<u>78 817</u>	<u>423 148</u>
	<u>18 892 397</u>	<u>16 287 960</u>

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 17 - APPORTS REPORTÉS À LONG TERME (suite)

	2015-04-30	2014-04-30
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Solde au début	18 828 610	14 740 713
Encaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	5 944 580	5 020 276
Montant constaté à titre d'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(934 207)	(932 379)
Solde à la fin	<u>23 838 983</u>	<u>18 828 610</u>

### 18 - SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	2015-04-30	2014-04-30
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Fonds affectés à la recherche	<u>2 752 891</u>	<u>2 281 578</u>
Fonds affectés à l'appui de l'enseignement	<u>4 150 000</u>	<u>—</u>
Fonds affectés à des projets informatiques	<u>2 270 000</u>	<u>—</u>
Fonds affectés à des études d'ajout d'espaces	<u>650 000</u>	<u>—</u>
Avantages sociaux futurs	<u>—</u>	<u>2 805 500</u>
Affectations d'origine interne du fonds de dotation		
Produits nets non transférés		
Fonds de chaires en recherche et développement en gestion internationale	1 876 730	1 623 736
Fonds pédagogique	1 514 142	1 337 018
Fonds de dépannage	1 180 630	1 057 731
Projets internationaux	874 345	784 655
Autres	72 336	65 677
	<u>5 518 183</u>	<u>4 868 817</u>
Gains non matérialisés		
Fonds de chaires en recherche et développement en gestion internationale	405 262	299 683
Fonds pédagogique	283 729	209 812
Fonds de dépannage	237 338	174 935
Projets internationaux	143 670	106 241
Autres	168 115	143 986
	<u>1 238 114</u>	<u>934 657</u>
	<u>6 756 297</u>	<u>5 803 474</u>
	<u>16 579 188</u>	<u>10 890 552</u>

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 18 - SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (suite)

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Fonds affectés à des projets futurs en immobilisations	<u>5 488 000</u>	<u>5 488 000</u>
Fonds de dotation		
Capital <sup>(a)</sup>		
Fonds de chaires en recherche et développement en gestion internationale	2 000 000	2 000 000
Fonds pédagogique	1 200 000	1 200 000
Fonds de dépannage	948 310	927 582
Projets internationaux	500 000	500 000
Autres	<u>243 057</u>	<u>243 057</u>
	<u>4 891 367</u>	<u>4 870 639</u>

(a) Le capital a été transféré au fonds de dotation d'une manière permanente sur décision du conseil d'administration.

### 19 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES

L'École contrôle la Fondation HEC Montréal, la Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal, Gestion, Revue Internationale de Gestion (ci-après la « Revue ») et Valorisation Gestion, société en commandite. Elles sont toutes des organismes de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, à l'exception de la Valorisation Gestion, société en commandite. Les états financiers de la Fondation HEC Montréal, de la Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal et de la Revue sont disponibles sur demande.

Il n'existe pas de différence significative dans les méthodes comptables de l'École par rapport aux organismes contrôlés. Aucun événement ayant un impact significatif n'est survenu entre la date de fin d'exercice de l'École et celles des organismes contrôlés.

Les états financiers condensés de ces entités au 31 décembre 2014 pour la Fondation HEC Montréal, au 31 mai 2015 pour la Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal et au 30 avril 2015 pour la Revue sont les suivants :



# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 19 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

#### Fondation HEC Montréal

La Fondation HEC Montréal est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Elle a pour objet de promouvoir et de financer la recherche faite dans les différents domaines d'activités de l'École.

	<u>2014-12-31</u>	<u>2013-12-31</u>
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif	<u>57 188 947</u>	<u>50 474 649</u>
Passif à court terme	1 189 504	506 363
Apports reportés	15 172 944	12 138 030
Actifs nets	<u>40 826 499</u>	<u>37 830 256</u>
	<u>57 188 947</u>	<u>50 474 649</u>
Résultats des activités		
Produits	12 448 891	22 998 115
Charges	<u>(293 107)</u>	<u>(193 504)</u>
Résultats excédentaires avant contribution à l'École et à d'autres organismes	12 155 784	22 804 611
Contribution à l'École	<u>(7 600 972)</u>	<u>(5 210 608)</u>
Contribution à d'autres organismes	<u>(1 884 533)</u>	<u>(10 000)</u>
Résultats excédentaires	<u>2 670 279</u>	<u>17 584 003</u>
Affectations dont sont grevées les ressources		
Fonds affectés à la gestion des chaires	10 925 838	10 091 398
Fonds affectés au soutien à la recherche et au développement pédagogique de l'École	18 758 740	17 326 077
Fonds grevés d'affectations d'origine externe – dotation	435 964	110 000
Fonds affectés au fonds de résidences	1 275 000	1 275 000
Fonds affectés aux bourses	501 169	455 123
Fonds du directeur	993 016	895 446
Apports non affectés	<u>7 936 772</u>	<u>7 677 212</u>
	<u>40 826 499</u>	<u>37 830 256</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	2 571 885	1 917 439
Activités d'investissement	477 261	(1 415 934)
Activités de financement	<u>325 965</u>	<u>110 000</u>
Augmentation de l'encaisse	3 375 111	611 505
Encaisse au début	<u>641 792</u>	<u>30 287</u>
Encaisse à la fin	<u>4 016 903</u>	<u>641 792</u>

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 19 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

#### Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal

La Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal est constituée en vertu de la Loi sur les fondations universitaires. Elle a pour mission de promouvoir et de soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de l'École.

La Fondation a engendré un surplus de 737 871 \$ pour l'exercice terminé le 31 mai 2015 (853 087 \$ au 31 mai 2014). Ce surplus est le résultat de l'excédent des produits par rapport aux charges concernant les activités de stationnement.

	<u>2015-05-31</u>	<u>2014-05-31</u>
	\$	\$
Résultats des activités et de la situation financière		
Produits	1 523 176	1 684 594
Charges	<u>785 305</u>	<u>831 507</u>
Résultats excédentaires avant contribution à l'École	737 871	853 087
Contribution à l'École <sup>(a)</sup>	<u>(737 871)</u>	<u>(853 087)</u>
Actif net	<u>—</u>	<u>—</u>

(a) Une somme de 774 764 \$ (863 644 \$ au 30 avril 2014) est incluse dans les produits de contributions du fonds de fonctionnement au 30 avril 2015.

Au cours de l'exercice, l'École a réalisé auprès de la Fondation des produits de gestion et de location reliés à l'exploitation du stationnement de l'École totalisant 772 703 \$ au 30 avril 2015 (778 326 \$ au 30 avril 2014). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur établie et acceptée par les parties.

#### Gestion, Revue Internationale de Gestion

La Revue est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Elle publie trimestriellement la revue Gestion, Revue Internationale de Gestion, et les recueils de la collection Racines du Savoir.

# La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

## Notes complémentaires

au 30 avril 2015

### 19 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif	<u>344 962</u>	<u>375 857</u>
Total du passif	<u>182 550</u>	<u>158 783</u>
Actif net	<u>162 412</u>	<u>217 074</u>
	<u>344 962</u>	<u>375 857</u>
Résultats des activités		
Produits	<u>154 632</u>	<u>212 064</u>
Charges	<u>(607 406)</u>	<u>(275 479)</u>
Contribution de HEC Montréal	<u>398 112</u>	<u>66 395</u>
Résultats excédentaires (insuffisants)	<u>(54 662)</u>	<u>2 980</u>

#### Valorisation Gestion, société en commandite

Valorisation Gestion, société en commandite est constituée en vertu des dispositions du Code civil du Québec et de la Loi sur les publicités légales des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. La société en commandite a pour mission d'effectuer la valorisation et la commercialisation de la propriété intellectuelle provenant du travail des chercheurs œuvrant à l'École et d'investir dans des projets prometteurs en vue de favoriser la maturité économique ainsi, un intérêt économique existe avec cette entité.

Les états financiers condensés de Valorisation Gestion, société en commandite ne sont pas présentés puisque les principaux postes des états financiers de l'organisme ne sont pas importants.

#### Institut de la finance structurée et des instruments dérivés de Montréal

L'École a un intérêt économique dans l'Institut, organisme sans but lucratif qui a pour mission de contribuer au rayonnement de la place financière de Montréal dans le secteur des instruments dérivés et des produits structurés par le biais de projets de formation et de recherche adaptés aux besoins de l'industrie. L'Institut est une initiative conjointe de l'Autorité des marchés financiers, du Ministère des Finances du Québec et de l'École. L'École fournit des services au profit de l'Institut.

Les apports de l'École sont sous forme de fournitures et services qui s'élèvent à 550 780 \$ (605 704 \$ en 2014). Ces apports consistent en salaires, en soutien académique, en bases de données, en infrastructures et en administration. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.



## La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

### Notes complémentaires

au 30 avril 2015

---

#### **19 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)**

##### **Intercetco Management inc.**

L'École a une influence notable via une participation de 33 1/3 % dans l'entreprise à but lucratif Intercetco Management inc., une société engagée dans la formation, les études et les conseils en développement économique. Dans ses états financiers, l'École comptabilise sa participation à la valeur de consolidation.

La société n'a eu aucun contrat de formation au cours l'exercice terminé le 30 avril 2015.

#### **20 - ENGAGEMENTS**

##### **Location de locaux**

L'École s'est engagée, d'après des contrats de location échéant le 1<sup>er</sup> mars 2022, à verser 3 967 298 \$ pour la location de locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 543 054 \$ en 2016, à 549 845 \$ en 2017, à 560 023 \$ en 2018 et 2019 et à 546 137 \$ en 2020.

##### **Campagnes de financement**

L'École fait partie de l'une des trois institutions regroupées dans la grande campagne de financement « Campus Montréal » ayant pour objectif 500 000 000 \$. L'École reçoit des sommes reliées à cette campagne globale depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, c'est maintenant la Fondation HEC Montréal qui reçoit les sommes liées à cette campagne globale.

#### **21 - ÉVENTUALITÉS**

Dans le cours normal de ses activités, l'École est aux prises avec des questions juridiques et litigieuses dont le dénouement ne peut être prévu avec certitude au 30 avril 2015. La direction est toutefois d'avis qu'il n'y aura pas de répercussions importantes sur sa situation financière et sur les résultats de ses activités, compte tenu des couvertures d'assurance dont certains de ces éléments font l'objet.

**La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 avril 2015

**22 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels l'École est exposée sont détaillés ci-après.

*Risque de crédit*

L'École est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan, exception faite des placements en actions et en parts de fonds communs de placement. L'École a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions à recevoir, les débiteurs et autres sommes à recevoir (excluant les taxes à la consommation) et les placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'École. Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'École au risque de crédit.

Le risque de crédit relatif aux subventions à recevoir et une partie des débiteurs et autres sommes à recevoir est considéré comme négligeable puisque ces derniers concernent des sommes à recevoir de gouvernements.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux placements est aussi considéré comme négligeable.

*Risque de marché*

Les instruments financiers de L'École l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement :

– *Risque de change :*

L'École est exposée au risque de change en raison des placements en actions étrangères libellées en devises détenus dans le fonds de dotation. Les actifs libellés en devises se détaillent comme suit :

	<u>2015-04-30</u>	<u>2014-04-30</u>
	\$	\$
Dollars américains	13 822 315	11 517 902
Euros	3 451 620	3 352 765
Yens	901 523	758 161
Autres	1 034 117	1 500 161
	<u>19 209 575</u>	<u>17 128 989</u>

## La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

### Notes complémentaires

au 30 avril 2015

---

#### **22 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

– *Risque de taux d'intérêt :*

L'École est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements en obligations et les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'École au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'École à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'École au risque de taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'École ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt;

– *Risque de prix autre :*

L'École est exposée à l'autre risque de prix en raison des placements en actions autres que le risque de taux d'intérêt et de change, et en parts de fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'École est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'École est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

#### **Valeur comptable des actifs financiers par catégories**

La valeur comptable des actifs financiers de l'École qui sont évalués au coût après amortissement totalise 23 935 373 \$ (23 651 683 \$ au 30 avril 2014), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 61 108 928 \$ (57 200 849 \$ au 30 avril 2014).

#### **23 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.